

Toutes et tous à vélo

Pour que Ramonville devienne une ville cyclable

Vélo Ramonville ,
Antenne de l'association 2 Pieds 2 Roues

contact : velo.ramonville@free.fr

SOMMAIRE

Table des matières

Résumé.....	2
Cap sur le vélo.....	3
Qui sommes nous ?.....	4
Méthode de travail.....	4
Recommandations.....	6
Itinéraire 2 : de la LMSE (Métro) à Auzeville.....	7
Itinéraire 3 : de la LMSE (Métro) au centre ville (avenue du 8 mai).....	9
Itinéraire 6 : Liaison des coteaux (Avenue G. Tillion et Avenue de l'Aéropostale).....	12
Itinéraire 8 : Du coteau sud à la ferme de Cinquante (Avenue de Suisse).....	14
Itinéraire 9 : des coteaux nord (ave de Gleyze Vieille) au centre ville (rue des Pinsons).....	17
Itinéraire 10 : du centre ville (Mairie) au parc technologique du canal.....	19
Itinéraire 11 : Des coteaux (Avenue Victor Hugo) vers l'avenue Tolosane.....	21
Itinéraire 13 : Du coteau sud à la zone sportive.....	22

Résumé

- *Remettre en état le réseau cyclable actuel (marquage, bande réfléchissante sur potelets, revêtement, ...)*
- *Améliorer le réseau de pistes cyclables pour des itinéraires continus et augmenter les parcs à vélos*
- *Développer des zones 30 et des zones 20 : la ville à 30 pour toutes les rues résidentielles. Cela implique un partage de l'espace avec les voitures par la mise en place de vrais doubles sens cyclables dans les rues à sens unique*
- *Améliorer la signalétique sur Ramonville, créer une signalétique directionnelle*
- *Métro : Création d'une piste cyclable à double sens au niveau de l'avenue Flora Tristan pour connecter Ramonville au réseau cyclable de l'Université Paul Sabatier*
- *Bd Mitterrand : refaire le revêtement de la piste entre le feu du collège et le Rond point Sud de Ramonville.*
- *Réduire la vitesse de la rue des Pinsons, comme dans d'autres rues, en matérialisant les places de stationnement. Engager une réflexion d'une mise en sens unique de la voie.*
- *Av de l'aéropostale : sécuriser la traversée au niveau de la rue Rosa Parks pour les piétons et les cyclistes et améliorer le trottoir*
- *rue des Sanguinettes : aménager un vrai double sens cyclable et refaire le revêtement*
- *Aménager la sortie de Ramonville vers Auzeville*
- *Améliorer la sécurité des cyclistes et des piétons aux abords des écoles*

Cap sur le vélo

La marche et le vélo sont des modes de déplacement peu onéreux, rapides, bénéfiques pour la santé et l'environnement. Ils constituent des outils précieux au service de la transition écologique. En France, le vélo ne représente que 3% des trajets, tandis que sur le territoire du Sicoval cette part est estimée à environ 1%¹. Le Plan vélo et mobilités actives de la France a pour objectif d'augmenter cette part à 9% en 2024², il est donc grand temps d'agir !

La commune de Ramonville St. Agne s'est dotée en 2013 d'un Schéma Directeur Cyclable dans le contexte de son Plan Local d'Urbanisme (PLU). Selon ce Schéma la commune comporte 13 grands itinéraires cyclables d'une longueur de 28,5 km dont 11,5 km étaient déjà réalisés en 2013, dont 6,1 km en pistes cyclables. Aujourd'hui, nous estimons qu'environ 20 km ont été réalisés, dont 6,8 km en pistes cyclables, la plupart des aménagements cyclables des derniers 10 ans étant réalisés en bandes cyclables.

Selon le Journal Municipal « Vivre à Ramonville » de Novembre 2020, 223 arceaux vélo existent sur la commune pour une population de 14 467 habitants en 2018³, ce qui correspond à un arceau vélo pour 65 habitants. Un seul parking public sécurisé existe pour le vélo au niveau de la station de métro.

La municipalité de Ramonville lance en 2022 l'étude d'un nouveau plan de déplacement et de circulation⁴ et avec le présent document nous souhaitons participer à ce travail en réalisant un diagnostic des itinéraires cyclables et en proposant des recommandations concrètes pour améliorer les déplacements à vélo dans la commune.

1 Source : Agence d'Urbanisme et d'Aménagement Toulouse aire urbaine

2 <https://www.ecologie.gouv.fr/velo-et-marche>

3 <https://www.insee.fr/fr/statistiques/2011101?geo=COM-31446>

4 <https://www.ramonville.fr/votre-ville/actualite/item/nouveau-plan-de-deplacement-et-de-circulation>

Qui sommes nous ?

L'association 2 Pieds 2 Roues est une association indépendante qui milite sur Toulouse et son agglomération depuis 1981 pour le développement du vélo au quotidien et depuis 2013 pour le développement de la marche en ville. Près de 1000 adhérents nous ont rejoints pour défendre et promouvoir les modes actifs .

<https://2p2r.org/l-asso-10/>

Vélo Ramonville, antenne de 2P2R, a été créé en 2009. Vous pouvez nous rejoindre

<https://2p2r.org/l-asso-10/antennes-locales/ramonville/>



Méthode de travail

Pour ce travail nous nous sommes basés sur les itinéraires du Schéma Directeur Cyclable de Ramonville⁵ comportant 13 grands itinéraires cyclables dans la commune. Ces 13 itinéraires sont représentés dans la figure suivante. Les itinéraires ont été parcourus à vélo par un binôme de l'association, relevant des points positifs, mais également des manques, l'état de l'itinéraire, les problèmes de sécurité, les problèmes de lisibilité et des problèmes de connexion aux autres itinéraires. Ce travail a donné lieu à une fiche de diagnostic pour chaque itinéraire qui ont été débattues par les membres de l'association et résumées dans le présent document. Nous avons transformé nos observations dans une liste de

⁵ https://www.ramonville.fr/mediatheque/documents/Votre-Ville/pistes_cyclables_et_piétons/RSA_5.3.11_Schema_Directeur_Pietons-cycles_AP.pdf

recommandations pour chaque itinéraire, d'où dont nous avons ensuite extrait des recommandations générales et les recommandations prioritaires exposées dans le résumé.

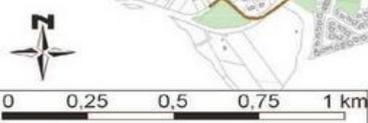
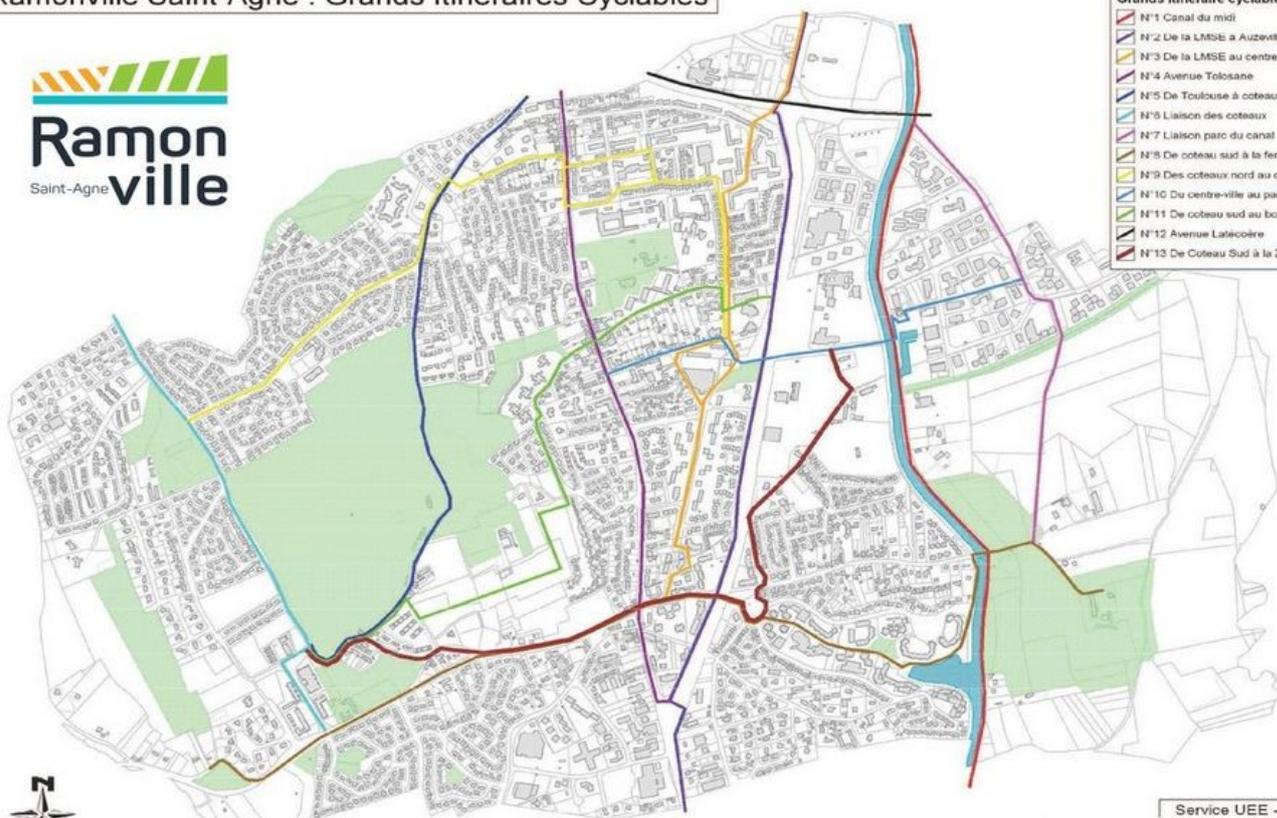
Projet de schéma directeur piétons/cycles de Ramonville Saint-Agne : Grands Itinéraires Cyclables



Légende

Grands Itinéraire cyclables

- N°1 Canal du midi
- N°2 De la LMSE à Auzeville
- N°3 De la LMSE au centre-ville
- N°4 Avenue Tolosane
- N°5 De Toulouse à coteau sud
- N°6 Liaison des coteaux
- N°7 Liaison parc du canal
- N°8 De coteau sud à la ferme de Cinquante
- N°9 Des coteaux nord au centre-ville
- N°10 Du centre-ville au parc du canal
- N°11 De coteau sud au boulevard Mitterrand
- N°12 Avenue Latécoère
- N°13 De Coteau Sud à la Zone Sportive



Service UEE - 01/01/2013

Grands Itinéraire cyclables

- N°1 Canal du midi
- N°2 De la LMSE à Auzeville
- N°3 De la LMSE au centre-ville
- N°4 Avenue Tolosane
- N°5 De Toulouse à coteau sud
- N°6 Liaison des coteaux
- N°7 Liaison parc du canal
- N°8 De coteau sud à la ferme de Cinquante
- N°9 Des coteaux nord au centre-ville
- N°10 Du centre-ville au parc du canal
- N°11 De coteau sud au boulevard Mitterrand
- N°12 Avenue Latécoère
- N°13 De Coteau Sud à la Zone Sportive

Recommandations

Recommandations générales

- **Signaler les itinéraires cyclables**
Rendre visibles et lisibles les itinéraires cyclables afin de favoriser leur utilisation.
- **Identifier les itinéraires cyclables par des marquages au sol et de la signalétique**
Augmenter la lisibilité du circuit pour le cycliste et indiquer les itinéraires cyclistes par des panneaux de direction spécifiques. Indiquer clairement aux autres utilisateurs des voies publiques que la voie est partagée avec des cyclistes. Augmenter l'attention et la prudence des automobilistes. Ceci inclut l'entretien régulier des peintures (pictogrammes, bandes cyclables).
- **Sécuriser les itinéraires**
S'assurer que les itinéraires ne présentent pas d'obstacles et que les objets pouvant entraîner une chute (poteaux, regards d'égouts) sont clairement signalés et identifiables (en particulier la nuit, par exemple par bandes réfléchissantes).
- **Identifier clairement et d'une manière répétée les zones 30**
Indiquer par un marquage au sol et d'une manière répétée les zones 30 afin d'inciter les automobilistes à réduire leur vitesse. S'assurer de la cohérence des zones 30 et de leur signalisation.
- **Lutter contre le stationnement illicite sur les pistes et bandes cyclables**
Veiller d'une manière active au respect du code de la route et sanctionner d'une manière systématique l'utilisation des pistes et des bandes cyclables comme aire de stationnement.
- **Entretenir et faire respecter par les particuliers l'entretien de la végétation qui déborde sur les pistes cyclables et les trottoirs**
- **Suivre les préconisations du CEREMA**

Pour plus de clarté nous avons utilisé des codes couleur :

- En vert ce qui est bien aménagé pour les cyclistes
- En bleu : les aménagements existants qui nécessitent d'être rénovés
- En rouge : de nouveaux aménagements qui impactent le trafic automobile.

Itinéraire 2 : de la LMSE (Métro) à Auzeville

C'est un itinéraire de transit entre l'Université Paul Sabatier, Auzeville et Castanet, il doit permettre une traversée rapide et sécurisée de Ramonville.

Recommandations

- Création d'une piste cyclable à double sens au niveau de l'avenue Flora Tristan pour connecter Ramonville au réseau cyclable de l'Université Paul Sabatier
- Créer une continuité vers la piste cyclable longeant l' Avenue PG Latécoère vers Toulouse
- Refaire le revêtement entre le feu du collège et le Rond point Sud de Ramonville
- Espacer les chicanes pour accéder au centre culturel

Rue Malaga :

Les piétons empruntent la piste cyclable, le trottoir n'étant pas signalé!

A minima, installer un panneau piéton et revoir la sortie piéton coté campus

dans l'idéal, **refaire cette rue en mettant cyclistes et piétons sur des voies séparées mais du même côté (opposé au canal)**

Station Métro : avenue Flora Tristan

ce tronçon est complètement illisible. Il devrait être direct et sécurisé.

- La traversée de la rue F.Giroux est effacée et amène à un trottoir sans signalétique puis entre des potelets pour rejoindre les contre-allées souvent occupées par des voitures en stationnement.

- Sur le trottoir partagé avant le feu, refaire la signalétique vélo piéton en mettant les piétons à l'intérieur et les vélos à l'extérieur.

Réaménager la piste cyclable en ligne directe entre le brd point au niveau de la rue F. Giroux et le feu avec l'avenue Latécoère, le long de la rue Flora Tristan devant les immeubles et les commerces et assurer une continuité vers la piste cyclable en direction de Toulouse.



Tronçon avenue François Mitterrand jusqu'au centre culturel

Piste cyclable séparée et revêtement correct

Au carrefour du collège, pour rejoindre la place Jean Jaurès l'arrière du centre culturel :
Les chicanes sont inappropriées, infranchissables pour les vélos longs et doivent être espacées

Tronçon avenue François Mitterrand entre le centre culturel et le rond-point sud.

Le revêtement est en mauvais état. Il est désagréable d'y pédaler.

Ce revêtement est à refaire

Rond-point Sud

La traversée du bd Mitterrand se fait avec un feu pour cycliste, qui se déclenche rapidement

Il est facile d'accéder à la piste cyclable de l'autre côté du rond-point

Tronçon vers Auzeville

Le tronçon vers Auzeville est en mauvais état avec des plots dangereux au milieu de la piste. La piste cyclable vers Castanet est à repenser.



vers le centre culturel



revêtement bd F. Mitterrand



vers Auzeville

Itinéraire 3 : de la LMSE (Métro) au centre ville (avenue du 8 mai)

Itinéraire important car il dessert deux écoles et une troisième école en est proche (rue des hirondelles) !

Recommandations

- Création d'une piste cyclable à double sens au niveau de l'avenue Flora Tristan pour connecter Ramonville au réseau cyclable de l'Université Paul Sabatier
- La chicane à l'entrée de la Cité Rose (panneaux de bois) ne donne aucune visibilité aux usagers. Il faudrait encastrier une vitre dans le panneau de bois.
- Réduire la vitesse rue des Pinsons et matérialiser les places de stationnement. Engager une réflexion d'une mise en sens unique de la voie.
- Prolonger la piste cyclable de l'allée Georges Pompidou jusqu'à la rue du Bac

Rue Malaga : (cf itinéraire 2)

Les piétons empruntent la piste cyclable, le trottoir n'étant pas signalé!

A minima, installer un panneau piéton et revoir la sortie piéton coté campus

dans l'idéal, **refaire cette rue en mettant cyclistes et piétons sur des voies séparées mais du même coté (opposé au canal)**

Station Métro : avenue Flora Tristan (cf itinéraire 2)

Accès à la Résidence St Agne

Absence de visibilité au travers du panneau en bois entre l'avenue Latécoère et la résidence

Remplacer un panneau de bois par un matériau transparent ou installer un miroir

Rue des Cigognes

ok il y a au milieu une très mauvaise plaque d'égout et d'autre part quand on va vers le métro on est très près des voitures en stationnement et le coup de portière est po

Rue des Pinsons :

Pour limiter la vitesse trop élevée de certaines voitures

Matérialiser les places de stationnement côté impair et mettre cette rue à 30 km/h avec une signalétique au sol et éventuellement des coussins berlinois

Pour les piétons et les PMR aménager des bateaux zéro pour traverser la rue des Pinsons et les rues adjacentes ou un plateau traversant

Allée Georges Pompidou :

La piste cyclable confortable existe entre l'école« Angela Davis » et Marnac

Depuis le plan Vigipirate, **l'emplacement est libre pour prolonger la piste existante entre la rue du Bac et l'école.**

Place Marnac :

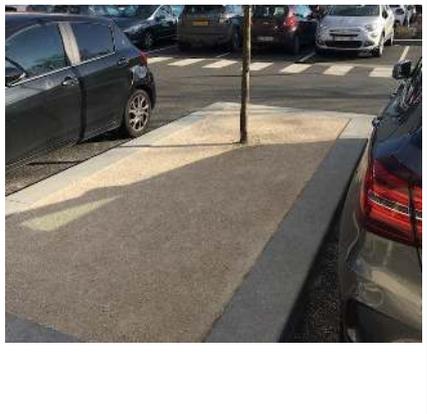
Coté canal:

- Le trottoir est trop étroit pour être partagé entre piétons et cyclistes comme prévu
- Entre l'Allée Georges Pompidou et le pont de Zuera : il n'y aucune signalisation pour les vélos : **à revoir**
- En direction de l'avenue d'Occitanie la piste n'est pas facile à prendre le long du Square de la Paix
- Il n'y a pas de signalétique et elle n'est pas à double sens

Sud et ouest

En venant de l'avenue d'Occitanie vers la Mairie, un double sens cyclable est indiqué par un panneau au niveau de la boulangerie . **Malheureusement aucune signalisation au sol ne permet de pratiquer ce double sens.** Il n'est signalé qu'après la zone de livraison d'ALDI.

Débrouillez vous pour passer le long des camions !!

		
<p><i>allée Georges Pompidou</i></p>	<p><i>Place Marnac (sud ouest)</i></p>	<p><i>Place Marnac commences</i></p>

Il faudrait élargir davantage le trottoir pour avoir une piste à double-sens séparée des piétons (en réduisant le stationnement par des places en long plutôt qu'en épi)

Le passage le long du square M. Duras est plus facile et débouche au Nord sur une véritable piste à double sens qui rejoint l'Allée George Pompidou .

Le stationnement est facile devant le centre commercial et coté bureau de tabac mais il en manque le long des commerces (depuis la banque): 1 arceau devant chaque arbre serait un bon début

Remarque : un magnifique double sens a été matérialisé sur la contre allée privée .. malheureusement à gauche de la voie !!

Avenue d'Occitanie :

Il n'y a pas suffisamment d'arceaux vélos pour le marché coté Marnac et il en manque au niveau du passage piétons au milieu de l'avenue

Les trottoirs sont impraticables pour cause d'arbres et containers du marché plein vent.

Les contre allées en propriété privée pourraient être utilisées ??? :

Des bandes cyclables seraient bienvenues

Il manque des arceaux vélo devant le Foyer d'Occitanie où il faudrait également lutter contre le stationnement sauvage.

Rue Jean Monnet :

Le passage piéton est effacé **à refaire.**



Foyer d'Occitanie



allée des 2 Ormeaux

Itinéraire 6 : Liaison des coteaux (Avenue G. Tillion et Avenue de l'Aéropostale)

Recommandations

- Créer une continuité de liaison vers Toulouse
- Créer un passage protégé entre la fin de la piste cyclable et le début de la bande cyclable
- Créer une bande cyclable dans la direction Toulouse vers Ramonville

Observations détaillées

La piste cyclable double sens longe l'avenue Germaine Tillion puis l'avenue de l'aéropostale. Elle se termine allée Salas-Montjoie pour reprendre de l'autre côté de l'avenue par une bande cyclable qui se termine avenue Gleyze-Vieille.

A la hauteur du 56 avenue de l'Aéropostale, il existe un rétrécissement gênant avec un poteau en bord de piste.

Au bout de cette piste double sens il faudrait un passage protégé pour les vélos pour rejoindre la bande cyclable. Il faut faire attention aux rues qui débouchent. Un stop au niveau de ces rues devrait être envisagé

Sur l'avenue de l'Aéropostale il n'existe aucun aménagement cyclable entre l'avenue de Gleyze-Vieille et Toulouse d'une part et entre Toulouse et l'allée de Salas-Montjoie d'autre part.

Il faudrait prolonger cette bande jusqu'à la limite de Toulouse (partie dangereuse pour les vélos). Pas de bande cyclable dans l'autre sens. Tout est à faire dans cette partie.

Mais l'urgence serait de sécuriser la traversée au niveau de la rue Rosa Parks pour les piétons et les cyclistes et d'améliorer le trottoir



56 av Aeropostale



fin de la piste cyclable



début de la bande cyclable



fin de la bande cyclable

Itinéraire 8 : Du coteau sud à la ferme de Cinquante (Avenue de Suisse)

Recommandations

- Compléter les bandes cyclables sur l'avenue de Suisse
- Créer un cheminement cyclable en début de l'avenue du 8 mai 1945 entre le plateau traversant et le feu
- Créer un cheminement en sens contraire (en élargissant le trottoir) pour relier le chemin des sables au Mail G. Brassens via la piste cyclable derrière la pharmacie du Port.
- Sécuriser le cheminement cyclable entre Port Sud et la Ferme de Cinquante
- Créer une liaison cyclable sécurisée vers Pechbusque
- Indiquer le cheminement cyclable par une signalisation adaptée

Observations détaillées

L'itinéraire 8 est emprunté matin et soir par de nombreux cyclistes (VéloTaf) travaillant dans la Zone Technologique de Ramonville et la zone Agricole d'Auzeville. Il faut aussi noter que cette liaison est implantée pour l'essentiel (entre le Pigeonnier et le RP Salvador Allende) sur des voies empruntées par un trafic de transit conséquent. Les enjeux de son aménagement en matière de sécurité mais aussi en matière d'utilisation du vélo pour les trajets domicile travail sont donc conséquents.

Un constat général concerne la sécurité et l'**absence à peu près totale d'une signalisation dédiée aux modes actifs (panneaux et marquage au sol)**. Par exemple, l'accès à Port Sud et au chemin de Mange Pommes par le mail Georges Brassens n'est signalé que par des pancartes jaunes mises en place par le Sicoval bien trop petites pour être lues depuis un vélo ou une voiture. L'accès vélo vers la Zone technologique et le lycée agricole n'est pas signalé non plus. Seul le gymnase est signalé efficacement.

Sur le tronçon **Parc de crêtes / avenue de Suisse**, aucune connexion et marquage au sol n'existe au niveau du rond-point. Le début de la bande cyclable après le rond point en direction de Pechbusque est souvent occupé par les voitures. De ce fait, son accès est dangereux et un véritable marquage visible (peinture verte) est indispensable. En direction de Pechbusque, la bande cyclable s'arrête au niveau du chemin des villas. Ensuite, aucun aménagement et y circuler en vélo est très dangereux car la route est passante. Une liaison sécurisée vers Pechbusque doit être envisagée (à voir avec le Sicoval).

Sur le tronçon **avenue de Suisse**, **il manque des bandes cyclables dans le sens descendant entre le dernier rond point et le carrefour des 2 Ormeaux** afin de permettre aux vélos d'accéder en toute sécurité au carrefour. Il convient également de marquer clairement les bandes cyclables, en particulier dans les rond points.

Au début de l'**avenue du 8 mai 1945**, aucun cheminement existe pour les cyclistes dans les deux sens. Cette zone est assez dangereuse compte tenu de l'étroitesse des voies. Le carrefour avenue Tolosane n'est pas accessible d'une manière sécurisée, la sortie de la zone de stationnement des Chaumes est dangereuse pour les vélos (et les voitures)

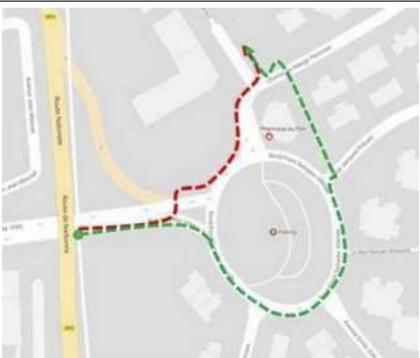
compte tenu de l'absence de visibilité pour les véhicules sortant et le non-respect systématique de l'interdiction de tourner à gauche. **Une voie partagée avec priorité vélo**, tel que cela existe à Toulouse, **doit être envisagée**. Il convient également d'installer des arceaux vélo aux alentours des commerces des Chaumes.

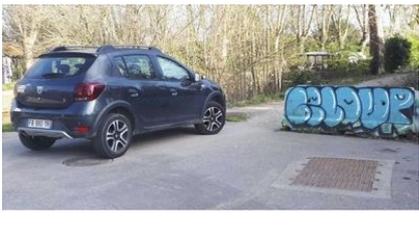
Au niveau du **Rond Point Salvador Allende**, il faudra améliorer la signalétique pour indiquer les deux possibilités de cheminement en arrivant de l'avenue du 8 mai 1945 : soit la piste cyclable à double sens sur le trottoir d'en face, soit faire le tour du rond point.

Création d'un cheminement pour les cyclistes et les piétons, en élargissant le trottoir, pour assurer la continuité entre le mail G. Brassens et le chemin des sables via la piste cyclable derrière la pharmacie .

Depuis la Capitainerie il faudrait aménager le chemin de halage jusqu'au pont de mange pommes

Une des solutions serait de créer une zone 20 jusqu'à la ferme de cinquante, car la cohabitation piétons cyclistes et voitures est dangereuse. Un travail de réflexion pour l'aménagement est nécessaire.

		
<i>Rond Point haut av de Suisse</i>	<i>vers Pechbusque</i>	<i>av de Suisse (carrefour)</i>
		
<i>av de Suisse (rond point)</i>	<i>av du 8 mai 1945</i>	<i>av du 8 mai 1945</i>
		
<i>Chaumes</i>	<i>Rond point Salvador Allende avenue du 8 Mai <-></i>	<i>Rond point Salvador Allende, derrière la</i>

	<i>chemin des sables</i>	<i>pharmacie</i>
		
<i>Port Sud</i>	<i>Chemin de Halage</i>	<i>Port Sud vers Mange Pommés</i>

Itinéraire 9 : des coteaux nord (ave de Gleyze Vieille) au centre ville (rue des Pinsons)

Recommandations

- Passer l'avenue de Latécoère en zone 30 et aménager des coussins berlinois
- Permettre le déclenchement du feu tricolore rue de l'église – avenue Tolosane par les cyclistes
- Passer le quartier à 30 avec un marquage sur la chaussée
- Créer des bandes cyclables rue des Hironnelles depuis la rue des Rouges-gorges vers l'avenue Tolosane
- Refaire les pictogrammes et rafraîchir les bandes cyclables

Observations détaillées

Il s'agit au début d'un itinéraire entre des zones résidentielles (Gleyze-Vieille, Rosa Parks, Pouvourville) et des zones d'activité : noyau commerçant de la rue Tolosane, collège, zone culturelle (Kiwi, médiathèque, cinéma), zone sportive (dojo, gymnase, tennis, piscine, foot, rugby), et au-delà parc technologique et CNES. L'itinéraire est caractérisé par des forts dénivelés ce qui a limité dans le passé le transit cycliste. Avec le développement des vélos électriques, il est de plus en plus fréquenté par des travailleurs qui auparavant utilisaient leurs voitures. En le sécurisant encore plus, il peut inciter des personnes de tout âge à l'emprunter en vélo électrique.

L'itinéraire dessert trois groupes scolaires : maternelle et élémentaire Saint Exupéry, maternelle et élémentaire Sajus, élémentaire Angela Davis. **Il est important que les abords des écoles aient des dessertes cyclables bien délimitées et sécurisées, afin de développer l'usage du vélo chez les enfants.** Celui ci a deux avantages : il réduit l'usage de la voiture, et forme les cyclistes de demain.

D'une manière générale, les pictogrammes et bandes cyclables sont à rafraîchir sur l'ensemble de l'itinéraire.

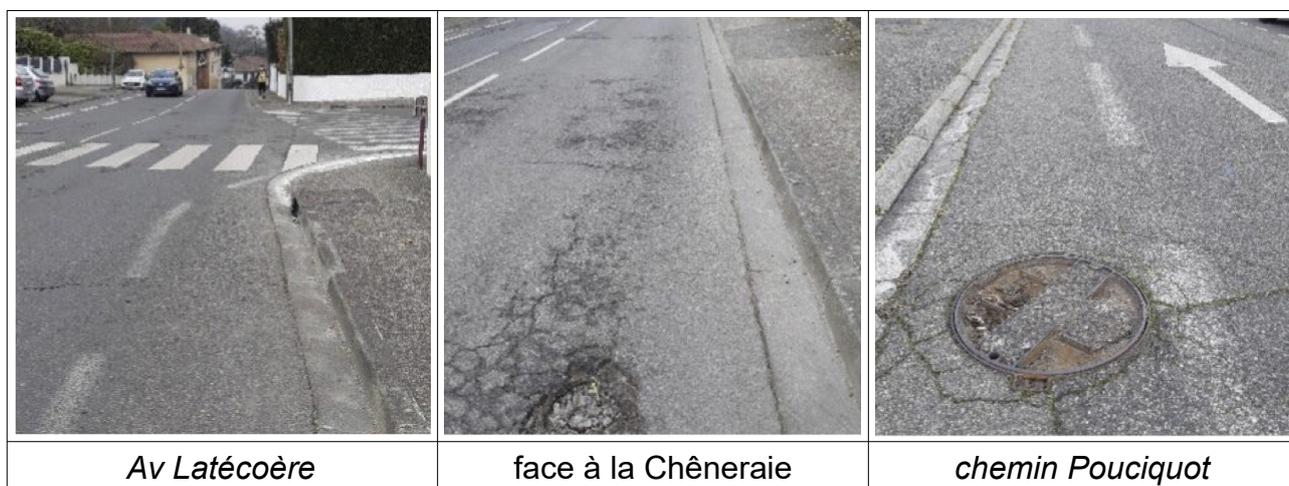
Sur le tronçon **Avenue Latécoère**, la pente est forte aussi la bande cyclable en montée est essentielle car la vitesse des cyclistes faible mais il n'existe aucun marquage au sol pour la descente qui est dangereuse en vue de la grande vitesse avec laquelle passent les voitures. **Il convient de limiter la vitesse des voitures à 30 km/h en aménageant des coussins berlinois afin de ralentir la circulation.** Il faudra réparer la chaussée face à la Chêneraie (nid de poule).

Sur le tronçon **rue de l'église**, le feu tricolore au croisement avenue Tolosane ne se déclenche pas en présence de cyclistes, ce qui pose problème pour un cycliste qui souhaite tourner à gauche. **Il convient de soit passer le feu en automatique, soit augmenter la sensibilité du système de déclenchement, soit d'installer un bouton pour cycliste.**

Sur le tronçon **chemin Pouciquot** il convient de **passer tout le quartier résidentiel en zone 30 et de le signaler lisiblement afin de sécuriser le cheminement et d'assurer une cohérence des zones 30 sur le secteur** (la rue des Cigognes ainsi qu'une partie de la rue des Hirondelles sont signalées en zone 30, or elles communiquent avec le chemin de Pouciquot sans aucun signalement de zone 30 ce qui rend les limitations de vitesse illisibles). Une bouche d'égout très dangereuse existe sur la bande à contre sens cyclable.

Sur le tronçon **rue des Hirondelles**, le groupe scolaire Sajus est peu signalé. Il convient soit de passer la zone en zone de rencontre, ou à minima, apposer un marquage au sol zébré avec un gros 30. Il convient de matérialiser des zones partagées au sol. **En direction de l'avenue Tolosane il convient de marquer la bande cyclable par un marquage au sol** (la rue est en légère montée, ce qui demande une sécurisation renforcée des cyclistes). En direction de la place Pablo Picasso une mise de la circulation en sens unique est à envisager pour donner assez de place pour les cyclistes. Il convient de délimiter les places de stationnement, et marquer une bande cyclable dans chaque sens.

Pour le tronçon rue des Pinsons, se référer à l'itinéraire 3.



Itinéraire 10 : du centre ville (Mairie) au parc technologique du canal

Recommandations

- Aménager la rue des Sanguinettes pour le cheminement cyclable
- Améliorer l'aménagement de la traversée du chemin des Sables
- Améliorer l'accès au parc technologique
- Améliorer la signalisation du cheminement cyclable
- Créer un réseau cyclable à l'intérieur du parc technologique

Observations détaillées

Rue des Sanguinettes

L'aménagement réalisé il y a de nombreuses années est très étroit. Il est très dégradé, non signalé et occupé par les véhicules en stationnement. **Il convient de soit prolonger l'existant de la place Marnac coté nord en supprimant le stationnement pour avoir une vraie piste cyclable bidirectionnelle et un trottoir, soit un vrai double sens cyclable avec un revêtement en bon état, soit 1,4 m de trottoir pour les piétons, un stationnement de largeur limitée et une signalétique adaptée au passage des cyclistes sur la voie voiture avec limitation de la vitesse.**



Itinéraire 13 : Du coteau

23 mars 2022

Des travaux mais ce n'était pas ce que l'on demandait !

Entre l'allée Georges Pompidou et le pont de Zuera le cheminement cyclable devient illisible car il n'existe aucune signalisation pour les cyclistes.(cf itinéraire 3)

En passant le pont de Zuera et avant **l'arrivée au chemin des Sables** la **prolongation de l'îlot par une bordure est dangereuse et mériterait d'être supprimée**. Ensuite le caniveau arrondi est peu confortable pour les vélos, il faut aménager un caniveau à double pente.

L'accès au parc technologique sur la place du canal est compliqué et se fait par un virage très serré pour atteindre un plan incliné le long de l'espace jeux d'enfant. Ensuite il faut trouver son chemin en contournant le restaurant sans prendre le plan incliné de la scène d'extérieur et rejoindre la rue Hermès par la voir longeant le parking : un véritable labyrinthe pour ceux qui ne connaissent pas ce quartier. **Un meilleur accès pourrait être envisagé entre le Parking de la salle des fêtes et la crèche où existe pour l'instant un trottoir avec un fort dénivelé au niveau de la piste : cette voie devrait être élargie pour regrouper un trottoir et une piste cyclable bidirectionnelle pour rejoindre la rue Joliot Curie. Il convient aussi de supprimer la marche assez élevé entre piste du Canal et la plan incliné.**

L'itinéraire emprunte ensuite **dans le parc technologique** un cheminement champêtre mais très étroit et en mauvais état longeant le fossé pluvial entre les bâtiments pour rejoindre l'avenue de l'Europe : en au vue de l'état très détérioré du chemin, il est sans intérêt pour les cyclistes.

Le réseau cyclable dans le parc technologique doit être repensé, en particulier avec l'arrivée de la nouvelle station de métro afin de favoriser l'intermodalité.

		
<p><i>accès au parc technologique</i></p>	<p><i>accès alternatif</i></p>	<p><i>« piste » dans la ZAC</i></p>

Itinéraire 11 : Des coteaux (Avenue Victor Hugo) vers l'avenue Tolosane

Recommandations

- Prolonger la piste après la rue Victor Hugo à la fois vers l'avenue des Croisés et la rue de France pour un raccordement avec l'avenue Tolosane
- Créer un raccordement entre le boulevard de Suisse et la rue Victor Hugo

Observations détaillées

Cette piste cyclable existe pour le moment seulement sur la **rue Victor Hugo**. Elle est de bonne qualité car récente. Néanmoins, elle est souvent utilisée pour le stationnement des voitures ce qui limite largement son utilité.

Il n'existe pas de **raccordement (sur l'avenue de l'Aéropostale) entre la rue Victor Hugo et le boulevard de Suisse : à faire**

La piste s'arrête au bout de l'avenue Victor Hugo sans continuité vers aucune des rues. (rue Eyquem, rue des Croisés et rue de France) Donc, la **continuité vers la rue des Croisés et la rue de France pour liaison avec l'avenue Tolosane est à faire**

		
<i>coté bd de Suisse</i>	<i>début rue Victor Hugo</i>	<i>fin rue Victor Hugo</i>
		
<i>Stationnement illicite rue Victor Hugo</i>		

Itinéraire 13 : Du coteau sud à la zone sportive

Recommandations

- Aménager les tronçon avenue Aéropostale, incluant la matérialisation des cheminement au niveau du rond point en haut
- Refaire les pictogrammes et rafraîchir les bandes cyclables, marquer les potelets avec des bandes réfléchissantes
- Inclure la bifurcation vers l'allée de sports dans le schéma directeur cyclable

Observations détaillées

L'aménagement de cet itinéraire est un enjeu important dans la mesure où il dessert comme le 8 la Zone technologique depuis les coteaux . Comme pour la 8 cette liaison est implantée pour l'essentiel (entre le Pigeonnier et le RP Salvador Allende) sur des voies empruntées par un trafic de transit important. Les enjeux de son aménagement en matière de sécurité mais aussi en matière d'utilisation du vélo pour les trajets domicile travail sont donc conséquents. Enfin la partie RP Salvador Allende zone sportive et collège mériterait d'être mieux signalée afin de favoriser son utilisation !

Sur cet itinéraire il y a une quasi absence de signalétique directionnelle dédié aux modes actifs. Il convient de d'assurer une continuité des marquages des pistes cyclables y compris (et surtout) lors des traversées de chaussée. Il convient également d'ajouter des bandes réfléchissantes sur les poteaux afin de les signaler clairement aux cyclistes, en particulier la nuit. En plus, le revêtement est en très mauvais état et dangereux, la peinture blanche et verte et les pictogrammes vélo sont pratiquement effacés, et la végétation déborde sur les pistes.

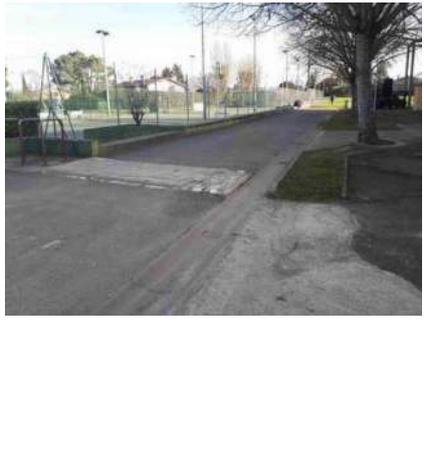
Sur le tronçon avenue Aéropostale, il convient d'aménager un contre sens cyclable dans le sens descendant. Dans le sens montant, au tout début de la bifurcation (**Bd de Suisse-Av de l'aéropostale**), un pictogramme signale un début de voie cyclable, mais après, aucun aménagement n'a été fait pour les vélos. Par contre, sur le côté gauche, **il existe un cheminement piéton sécurisé par des bornes plastiques qui pourrait être aménagé et élargi en une voie piéton-cycliste. En haut au niveau du rond point, il faudrait matérialiser un cheminement cyclable sur la chaussée pour guider les cyclistes pour rejoindre la piste cyclable sécurisée** qui se situe sur le côté gauche et permet de continuer soit sur l'avenue de l'aéropostale, soit sur l'avenue Germaine Tillion menant à la zone commerciale.

Pour les tronçons boulevard de Suisse et avenue du 8 mai 1945, se référer à l'itinéraire 8.

Sur le tronçon chemin de Sables, il faudra ajouter une signalétique pour guider les cyclistes vers le complexe sportif, le centre de loisirs et le collège A.Malraux.-, il faudra ajouter un **panneau indiquant que les cyclistes sont autorisés à circuler** et mettre des pictogrammes au sol et également une signalétique directionnelle pour les vélos afin de clarifier que ce chemin n'est pas un cul de sac pour les vélos. Au niveau du centre de

loisirs, il faudra installer une signalétique afin de clarifier la continuité des itinéraires et mettre ce secteur en zone de rencontre à 20 km/h avec tous les enfants sportifs ou non qui sont amenés à y circuler à pied

Il faudra aménager le dos d'âne au niveau de l'allée des Sports car trop cassant pour les vélos.

		
<p><i>Bifurcation vers av Aéropostale</i></p>	<p><i>Rond point haut av Aéropostale</i></p>	<p><i>Chemin de Sables</i></p>
		
<p><i>Chemin de Sables</i></p>	<p><i>Dos d'âne Allée des Sports</i></p>	<p><i>Après la piscine en direction du pont Zuera et du Collège</i></p>